

Adresse de la société populaire de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne) qui annonce qu'elle a décidé une levée en masse d'ouvriers pour faire la récolte, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne) qui annonce qu'elle a décidé une levée en masse d'ouvriers pour faire la récolte, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 337;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22991_t1_0337_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Les membres composant le c. de correspondance : BARTHÈS (*v' presid.*), FABRE, RIGAL, TUDIENY, E. LAPEYRE, H.Y. MAS, LEMAIRE, FRAISINE.

P.S. Nous avons oublié, citoyen président, de te dire que notre société a encore fait un fonds de 3 000 liv. dont la répartition a été faite en faveur des pères et mères indigènes de notre commune qui ont des enfans sur les frontières.

Etat des chemises, souliers, bas et effets que la société des Jacobins de Béziers a fait passer à l'armée des Pyrénées-Orientales : 316 chemises, 22 rouples, 5 habits uniforme, 3 lévites, 180 paires de souliers, 3 manteaux, un habit bleu, 3 vestes ou gilets, 3 culottes, 5 paires [de] guêtres de toile, 5 mouchoirs, un col mousseline, 5 cols basin, 5 cols noirs, 36 paires [de] bas, 3 sacs de toile, un sac de peau, 6 paires [de] mitaines de corde, 12 paires [de] bracelets de laine, 30 tourne-vis, une capote bourracan (?), 4 couvertures [de] laine, une redingote.

5

L'agent national près le district de Libreval, département du Cher, annonce à la Convention que les biens d'émigrés se vendent avec le plus grand succès; que la fabrique de salpêtre est en pleine activité dans ce district; qu'il vient d'en envoyer à la raffinerie 1 759 livres [sic pour 7 159 livres], et que la fonderie de canons, établie par le représentant du peuple Ferry, sera sous peu en activité.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (1).

L'agent nat. près le distr. de Libreval au presid. de la Conv.; Libreval-sur-Cher, 8 therm. II/ (2).

Frère et ami,

Les immeubles des émigrés de mon arrondissement continuent de se vendre avec les succès les plus prononcés, et toujours aux cris unanimes de vive la république !

Douze lots qui avaient été évalués 15 160 ont été adjugés, ces jours derniers, à divers particuliers, pour 47 440 liv.; d'où il est résulté un bénéfice national de 32 280 liv.

La fabrication du salpêtre prend ici chaque jour l'accroissement le plus révolutionnaire, malgré la pauvreté du sol en terres salpêtrées.

Je viens d'envoyer à la raffinerie de l'unité 7 159 livres de salpêtre brut, et sous 4 jours, j'en expédierai encore 3 milliers.

Je viens de faire monter un troisième atelier de salpêtre dans la commune de Charenton.

La fonderie de canons, que le représentant du peuple, Ferry a établie à Libreval, sera en feu sous peu de jours.

Vive le gouvernement révolutionnaire, qui a régularisé tous les mouvemens de la République, et a sauvé la patrie ! J'en maintiendrai constamment l'organisation, de tous mes efforts et de toute mon ardeur civique, dans la circonscription de mon agence. Salut montagnard.

DURIU.

Citoyen président,

Annnonce à la Convention que l'esprit public se fortifie ici chaque jour. Dis-lui que l'anniversaire du 14 juillet 1789, de ce jour qui consacra le premier triomphe de la liberté sur le despotisme, a été célébré ici, le 26 messidor, avec le plus vif enthousiasme et la fraternité la plus franche.

J'ai fait un discours, sur l'autel de la patrie, analogue à cette époque, et aux faits mémorables qui l'ont suivie. J'ai peint les prodiges qui ont été enfantés par le génie de la liberté et l'esprit républicain; j'ai rappelé que le 14 juillet fut l'aurore de notre bonheur, et est le présage de l'affranchissement des nations.

DURIU.

6

La société populaire de La Ferté-Gaucher, département de Seine-et-Marne, annonce à la Convention qu'étant instruite de la pénurie d'ouvriers pour recueillir la récolte, elle a arrêté, dans sa dernière séance, qu'elle se lèverait en masse pour suppléer aux ouvriers que la malveillance et l'égoïsme retient oisifs chez eux, et qu'elle prouverait ainsi aux ennemis de la République que tout moyen pour renverser les principes est vain.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

7

L'administration du directoire du département du Bas-Rhin, séant à Strasbourg, transmet à la Convention nationale le trait de dévouement manifesté par les vétérans de cette commune, qui ont offert de faire le service de la place pendant que les jeunes bras de la garnison aideraient à recueillir la moisson. Elle annonce aussi que les jeunes gens s'exercent avec un zèle infatigable au maniement des armes.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.-V., XLIII, 110-111. L'original (C 315, pl. 1263, p. 18) est signé des membres composant le c. de correspondance : SAINT-AMAND, GONTIER, PHALIPOU, DOUBLET, ROBERT; J. Sablier, n° 1487.

(2) P.-V., XLIII, 111. Bⁿ, 28 therm. (1^{er} suppl^h).

(1) P.-V., XLIII, 110. Bⁿ, 28 therm. (1^{er} suppl^h).

(2) C 313, pl. 1245, p. 3.